



PERFORMANCES ENERGETIQUES et ENVIRONNEMENTALES

Comprendre les bases de la transition énergétique en matière d'urbanisme

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Expliquer les bases de la transition énergétique
Le rôle de la région avec les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
Savoir comment développer la transition énergétique par de l'économie d'énergie, une meilleure performance énergétique, et le développement des énergies renouvelables

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : La Loi de transition énergétique** pour la croissance verte du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.
- ▶ **Module 2 : Les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** : prescriptivité, intégration de schémas sectoriels, co-construction - la place de l'institution régionale, invitée à formuler une vision politique de ses priorités en matière d'aménagement du territoire.
- ▶ **Module 3 : Sobriété énergétique** Adopter des formes urbaines sobres en énergie, plus denses et plus compactes pour éviter de consommer - Économiser la ressource foncière en favorisant le renouvellement urbain - Favoriser la compacité des formes urbaines - Autoriser le dépassement de la densité sous réserve d'exemplarité énergétique
- ▶ **Module 4 : Efficacité énergétique** Adopter une approche bioclimatique pour la conception de nouveaux bâtiments et la rénovation avec des règles souples sur la volumétrie et l'aspect extérieur des constructions - Favoriser l'atteinte de performances énergétique et environnementale élevées dans les opérations de réhabilitation -
- ▶ **Module 5 : Développement des énergies renouvelables** - Imposer une performance énergétique renforcée à l'échelle du bâtiment pour optimiser l'utilisation des énergies renouvelables (EnR&R) - Favoriser l'installation de dispositifs de production EnR&R - Fixer des objectifs de production d'EnR&R

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élu d'accéder à des formations 100% en ligne accessibles sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code T8P4

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance

Individuelle en mode e-learning -

356 € TTC

Options :

Accompagnement 2H

Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle :

25 € TTC

